

Le Geneviévois

1721 – 2021



...un village, une rivière, un parc!

Volume 16 no 7

300 ans

Août 2021



Production : Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan

Information : Sylvie Baril : 418-362-2078 courriel : sylviebaril@stegenevieve.ca

Prochaine parution : 22 septembre

DATE DE TOMBÉE : 16 septembre



Christian Gendron, maire

Message de la direction générale



François Hénault, directeur général

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Les séances du conseil en présentiel ont recommencées depuis juillet avec distanciation dans la salle du Conseil. Vous êtes les bienvenus lors de nos séances publiques.

Cette année sera celle d'une élection municipale qui se tiendra le 7 novembre 2021. La période de mise en candidature sera du 17 septembre au 1^{er} octobre inclusivement. Nous vous invitons à vous impliquer et participer à l'avancement et au développement stratégique de votre municipalité, un poste au sein du Conseil municipal vous permettrait de participer activement au niveau décisionnel.

N'hésitez pas à rencontrer le maire, les conseillers ou le directeur général pour connaître l'implication, la disponibilité nécessaire à l'accomplissement des tâches au sein du Conseil municipal au cours d'un mandat de 4 ans.

Participer au processus décisionnel est une expérience enrichissante où chacun peut apporter ses idées et projets dans une optique où les décisions sont consensuelles. Vous êtes intéressé à poser votre candidature, voici les exigences :



Conditions d'éligibilité

- Il faut avoir le droit d'être inscrite sur la liste électorale municipale
- Résider sur le territoire de la municipalité, depuis au moins les 12 derniers mois le 1^{er} septembre de l'année civile

Période pour la production des déclarations de candidatures

17 septembre au 1^{er} octobre 2017 du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00
Vendredi le 1^{er} octobre de 9 h 00 à 16 h 00 (bureau ouvert sur l'heure du dîner)



DÉLIBÉRATIONS DU 5 JUILLET 2021

- Approbation des comptes à payer et des déboursés du mois de juin au montant de 239 437.50\$.
- Adoption du règlement no 445 concernant la circulation des VTT sur les chemins municipaux.
- Adoption du projet de règlement no 446 relatif aux usages conditionnels.
- Appel d'offres en services professionnels pour le contrôle quantitatif des matériaux pour le programme de remplacement de conduite d'aqueduc FIMEAU.
- Autoriser le maire et le directeur à rédiger une entente relative à la reprise de la rue des Brumes.
- Autoriser le maire et le directeur général à signer les documents afférents à l'achat de la rue des Brumes.
- Mandat à Me Martine Baribeau pour la réalisation des documents d'acquisition de la rue des Brumes.
- Contrat à Mabel construction pour la réfection de la toiture à la Halte au coût de 4 480\$ plus taxes.
- Annulation de la résolution no 21-06-20 concernant le vote par correspondance.
- Autoriser le directeur général à faire des demandes financières dans certains programmes.
- Approbation de la demande de permis de construction pour le 37 rue du Ruisseau selon le règlement sur les orientations du plan d'intégration et d'implantation architectural..
- Approbation de la demande de permis de construction pour le 1-3-5-7 rue du Ruisseau selon le règlement sur les orientations du plan d'intégration et d'implantation architectural.

**PROCHAINE RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
Mardi le 7 septembre à 20 h 00**

DÉLIBÉRATIONS DU 16 AOÛT 2021

- Approbation des comptes à payer et des déboursés du mois de juillet au montant de 148 524.62\$.
- Premier projet de règlement #447 modifiant le règlement de zonage.
- Contrat à SNC-Lavalin pour le contrôle qualitatif des matériaux pour le remplacement de conduite d'aqueduc (FIMEAU) au coût de 15 547.50\$ plus taxes..
- Contrat à Spémont asphalte pour le rapiéçage mécanisé de la chaussée sur divers secteurs au coût de 28 870.00\$ plus taxes.
- Déclaration de conformité au décret 1003-2018 pour le projet de l'Agora.
- Aut. le DG à signer l'entente avec le MTQ pour le balayage de rues.
- Aut. le DG à aller en appel d'offres pour la réparation des murets de la Halte.
- Aut. le DG pour déposer une demande d'aide financière à la MRD pour l'acquisition d'une fresque murale à la Halte Desjardins.
- Aut. le DG à renouveler l'ouverture du crédit de 2.0M\$ pour les travaux FIMEAU.
- Aut. le DG à établir une entente avec M. André Fournier pour le prolongement du réseau d'aqueduc jusqu'au 450 Bord-de-l'Eau et ce à ses frais.
- Avis de motion concernant une modification de zonage.



Léanne Bellemare	819-690-6293
Lou Berthiaume	819-690-6293
Gabryel Bertrand	819-269-2912
Maïka Dubois	819-979-4633
Mathyce Gauthier	418-362-2687
Nathanaël Le Marois	418-362-3259
Charlotte Villemure	819-378-8843



BUREAU MUNICIPAL

Horaires

Lundi au jeudi : 9 h 00 à 16 h 00

Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 sur rendez-vous
seulement

Fermé entre 12 h 00 et 13 h 00

Coordonnées

30, rue St-Charles

Sainte-Geneviève-de-Batiscan G0X 2R0

Téléphone : 418-362-2078

Web : www.stegenevieve.ca

Facebook: municipalité de Sainte-Geneviève
de Batiscan

Membres du Conseil

Christian Gendron, maire : 418-362-3143

Marie-Claude Samuel : 418-362-2223

Annie Van Den Broek : 418-362-2292

Yanick Godon : 418-362-2963

Réjean Marchand : 418-362-3248

Mikaël Carpentier : 819-701-9390

Gilles Mathon : 418-362-2259

Maire suppléant

Réjean Marchand : Août

Mikaël Carpentier : Septembre-octobre

Services municipaux

Bureau municipal : 418-362-2078

Bibliothèque : 819-840-0476

Chef pompier : 418-362-2863

819-691-5560

Adjoint chef pompier : 418-362-1321

Urbanisme : 418-362-2078

Poste 2257

À LOUER

MAISON DE VILLE CONTEMPORAINE

- AIR CLIMATISÉ
- GARAGE EN FACADE 12'X22'
- GRANDE TERRASSE INTIME 10'X21'
- DOSSERET EN CÉRAMIQUE CUISINE ET SALLE DE BAIN
- DOUCHE CÉRAMIQUE VITRÉE

Information
819-386-2356



ENTREPÔTS Sainte-Geneviève

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE!

- Sécuritaire
- Près des services
- Spacieux
- Intérieur/extérieur

50, chemin Rivière-à-Veillet, Sainte-Geneviève-de-Batiscan
info@entrepots-sg.com • 819 244-0126 | 819 383-4239 • www.entrepots-sg.com

Fête du Travail

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL
ET DU GARAGE MUNICIPAL

Lundi le 6 septembre



Taxes municipales
12 septembre

Nouvelle employée

Bienvenue à Stéphanie Côté qui remplace depuis quelques semaines Sylvain Lavoie à la comptabilité, maintenant retraité du milieu municipal.

Stéphanie possède une solide expérience en comptabilité et a travaillé plusieurs années pour un cabinet de Trois-Rivières.

Vous pouvez la joindre au poste 2255

Bienvenue dans l'équipe municipale!



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

Le 7 novembre 2021, vous aurez le privilège d'exercer votre droit de vote en vue du choix des élus municipaux de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Nous vous rappelons que pour voter, vous devez absolument être inscrit sur la liste électorale. Un avis d'inscription vous sera transmis en octobre. Nous vous invitons à porter une attention particulière aux communications qui suivront au cours des prochaines semaines.

Le 1er octobre 2021 à 16 h 00, vous pourrez savoir s'il y aura des élections municipales le 7 novembre prochain. Pour toute information, vous pouvez communiquer avec le soussigné du lundi au jeudi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 au bureau municipal au 418-362-2078.

François Hénault, président d'élection

Recrutement de personnel électoral

Toutes les personnes intéressées à travailler aux élections municipales du 7 novembre prochain sont invitées à soumettre leur candidature en communiquant au bureau de la municipalité au numéro 418-362-2078.

Postes à combler :

- ❖ réviseur à la commission de révision
- ❖ scrutateur au bureau de vote
- ❖ secrétaire au bureau de vote
- ❖ maintien de l'ordre
- ❖ membre à la table de vérification.



Table ronde – 60 pouces plywood
(27 disponibles)



35\$ chacune

Tél : 418-362-2078
Prix de lot sur demande

A VENDRE

Vente aux enchères

Votre soumission sous enveloppe scellée au
Bureau municipal **avant le 15 septembre**
ADJUDICATION AU PLUS OFFRANT



Souffleuse à neige
Husqvarna 28 pouces
Année 2000



Merci de choisir les commerces des Chénoua!

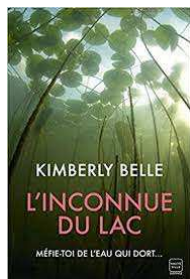
**LE MEILLEUR
SE TROUVE CHEZ NOUS!**



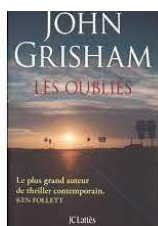
Achat local des Chénoua



Bibliothèque



L'inconnue du lac
/Kimberly Belle



Les oubliés
/John Grisham



La tisserande
/Richard Gougeon

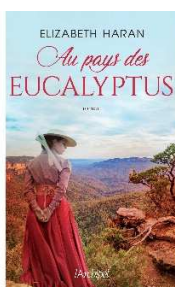


Lara
La danse macabre V.3
Marie Bernadette Dupuy

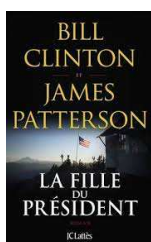


Sans la peau
/Steve Laflamme

Au pays des eucalyptus
/Elizabeth Haran



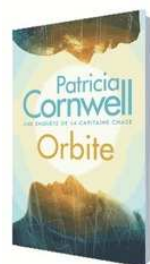
Un mal pour un bien
/Danielle Steel



La fille du Président
/Bill Clinton



Les cinq règles du mensonge
/Ruth Ware



Orbite
/Patricia Cornwell



Le sablier
Edith Blais

PRÊT D'ÉQUIPEMENTS

au Bureau municipal
sur les heures d'ouverture
lundi au jeudi 9 h 00 à 16 h00
(fermé de 12 h 00 à 13 h 00)

Prêt de raquette de tennis

Bâtons de marche

DÉPÔT DE 5\$



Le visuel a changé un
peu ce mois-ci, nous
avons eu un problème
d'impression.



1728

Grandes dates de notre histoire

pour les vieilles souches comme pour les jeunes pousses

Faire **raconter** un village • Faire **danser** un village • Faire **rêver** un village
par René Beaudoin, historien, Société historique de Sainte-Geneviève

Coudonc, il y a toujours bien des limites !

Les limites de la localité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan ont été établies en 1721. Mais elles étaient encore contestées en 1728 par le curé de Batiscan et plusieurs habitants de Batiscan. Malgré deux ordonnances d'intendant pour préciser les limites, il subsistait un problème. Le curé s'en mêlait ? C'est qu'à cette époque, c'est la paroisse qui était le cadre de la vie de tous les jours. Aujourd'hui, c'est la municipalité (elle a été fondée en 1855, elle n'existait pas en 1728).

De quoi se plaignaient-ils ? C'est que la création de la nouvelle paroisse Sainte-Geneviève retranchait 42 des 75 familles de Batiscan, ce qui rendait périlleuse la survie de Batiscan. Le 11 mai 1728, depuis Versailles, le comte de Maurepas, alors ministre de la Marine (1723-1749) et premier responsable de la colonie de Nouvelle-France, demandera de tirer tout ça au clair. Ce qui fut dit fut fait. Le 21 mars 1730, le Père Jean-Baptiste Duparc, supérieur général des Jésuites, propriétaires de la seigneurie de Batiscan, incluant Sainte-Geneviève, et Claude Dupuis, leur procureur, ainsi que l'abbé Gervais Lefebvre, curé de Batiscan, se rendirent au Château Saint-Louis à Québec pour dire au gouverneur, au coadjuteur et à l'intendant qu'ils se sont entendus sur la limite qui sépare Batiscan et Sainte-Geneviève. Ils leur demandent d'entériner cette entente, ce qui fut fait le lendemain.

Si on transposait ça à la société laïque d'aujourd'hui, le conseil municipal ne souhaiterait pas voir retrancher une partie de son territoire parce qu'il y aurait là une perte de revenus, de taxes municipales. En 1728, le premier responsable du territoire est le curé. Aujourd'hui, c'est le maire. En 1728, on tenait à avoir un bon curé, qui voit aux affaires de sa population. Et il fallait être capable de subvenir à ses besoins de subsistance. Comme aujourd'hui, on en dirait autant du maire et des conseillers municipaux, de même qu'au personnel municipal auquel on doit verser des salaires suffisants pour les garder en emploi.



Reposez en paix

Le 8 novembre 1729, Mathurin Cadot, âgé d'environ 80 ans, a été enterré dans le cimetière de Sainte-Geneviève. C'est la première inhumation dans ce premier cimetière qui était situé près de la rivière à Veillet. L'histoire des cimetières reste à faire, le deuxième cimetière a été ouvert vers 1755 près de l'église actuelle, là où se trouve l'actuel stationnement de la rue de l'Église. En octobre 1911, les corps ont été exhumés et transportés dans le cimetière actuel, le troisième de Sainte-Geneviève

Amputations et annexions

Les limites de Sainte-Geneviève datent de 1721, précisées en 1730. La création des autres paroisses autour de Sainte-Geneviève a entraîné des modifications de ces limites. En 1841 et en 1855, le territoire de Sainte-Geneviève a été amputé au profit de Saint-Stanislas. D'autres amputations ont lieu en 1855 au profit de Saint-Prosper puis en 1866 et en 1885 au profit de Saint-Narcisse. Mais il y eut aussi des annexions d'un territoire détaché de Champlain en 1841 et de territoires détachés de Batiscan en 1841 et en 1855.



Le mois prochain : L'année 1733



Halte Desjardins

Jusqu'au 30 septembre

- Tous les jours de 8h00 à 17h00
- Possibilité de location en soirée sur demande

- **LOCATION D'EMBARCATIONS NAUTIQUES** (kayaks simples et doubles, canots, planches à pagaie)
- **LOCATION DE VÉLOS STANDARDS ET VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE**



Rabais pour les résidents de Ste-Geneviève (sur présentation d'une preuve de résidence).

- 50% sur les locations d'embarcations nautiques
- 15% sur les locations de vélos
- Code promotionnel à utiliser en ligne pour les rabais : STEGE

RÉSERVATIONS :

- Il est suggéré de réserver en ligne au www.escapademaauricie.com/locations ou par téléphone au 819-519-7571



Tarifs	½ journée (3 heures)	1 journée (7 heures)
Kayak simple / Planche à pagaie / Canot	35 \$	55 \$
Kayak double	40 \$	60 \$



	2 heures	½ journée AM (3 heures)	½ journée PM (4 heures)	1 journée (8 heures)
Vélo à assistance électrique	40 \$	50 \$	60 \$	90 \$
Vélo standard 	25 \$	30 \$	40 \$	50 \$

*Taxes en sus



Les résidents de Sainte-Geneviève-de-Batiscan peuvent avoir accès, **sans frais**, aux **installations récréotouristiques** du Parc de la Péninsule entre 10 h 00 et 18 h 00.

Vous n'aurez qu'à déboursier un léger montant payable au camping pour couvrir la création de votre carte d'accès.

Les résidents désirant se prévaloir de cette entente doivent **OBTENIR DE LA MUNICIPALITÉ UNE CONFIRMATION DE RÉSIDENCE** laquelle devra être présentée au camping Parc de la Péninsule.

UNE PREUVE DE RÉSIDENCE EST REQUISE POUR TOUTE PERSONNE ÂGÉE DE 5 ANS ET PLUS.

La demande d'attestation de résidence doit être effectuée directement au Bureau municipal aux heures d'ouverture ou par courriel (municipalite@stegenevieve.ca)



AVIS PUBLIC
PROJET DE RÈGLEMENT NO 446-05-07-21
RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité que lors d'une séance ordinaire de Conseil tenue, un projet de règlement «relatif aux usages conditionnels» a été présenté.

Que le projet a pour objet de règlementer les résidences de tourisme.

Que l'adoption du règlement «relatif aux usages conditionnels» aura lieu lors de la séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le **lundi le seize août deux-mil vingt et un.**

Le projet de règlement est déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 8 juillet 2021

François Hénault, directeur général

AVIS PUBLIC
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 447-16-08-21
AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 310-19-01-09

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité que lors d'une séance ordinaire de Conseil tenue le seize août deux mil vingt et un, le projet de règlement no 447-16-08-21 amendant le règlement de zonage no 310-19-01-09 a été adopté.

Le règlement amendant le règlement de zonage a pour objet de modifier l'article 16.7 afin de permettre les résidences de tourisme dans plusieurs zones de la municipalité.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, soit au 30, rue St-Charles, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, du lundi au jeudi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 17 août 2021

François Hénault, directeur général



CARTES DE MEMBRES (IMPORTANT)

On n'oublie pas de continuer le renouvellement des cartes par la poste ou par Internet. Si toutefois vous avez oublié de faire votre renouvellement, n'hésitez pas à m'appeler et on pourra procéder à votre renouvellement.



ACTIVITÉS DU MARDI

Si tout va pour le mieux, nous devrions être en mesure de reprendre notre activité du mardi après-midi au local. Il faudra s'assurer que tous les membres ont reçu les 2 vaccins contre la Covid-19. Les appels téléphoniques se feront afin de vous aviser.

ANNIVERSAIRES

Des membres ont souligné leur anniversaire en **Août** :

Marie-Thérèse Roberge, Richard Fontaine, Gérald Doucette, François Duguay, Alain Neault, Claude Panneton, Marcel Frigon, Serge Beaudoin, Lucie Neault, Jeanne D'Arc Daviault, Julienne Despins, Jean-Marie Magny et Lyse Tremblay



BON ANNIVERSAIRE À TOUS NOS MEMBRES !

DÉCÈS : C'est avec regret que nous vous apprenons le décès de :

M. Silva Mathon, décédé le 17 juin dernier. Il était le mari de Mme Irène Dupuis de notre paroisse et le père de M. Serge Mathon, tous membres de notre Fadoq



M. Fernand Brousseau, décédé le 16 juillet dernier. Il était le mari de Mme Monique Ayotte de notre paroisse et vice-président de notre Club Fadoq.

M. Silien Dessureaux, décédé le 23 juillet dernier. Il était le père de Martine et Isabelle Dessureaux de notre paroisse et membre de notre club Fadoq.

Nos condoléances aux familles.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE :

Nous devons procéder à l'assemblée générale annuelle telle que prévu en avril dernier mais avec la distanciation et les mesures sanitaires en vigueur. Cette rencontre devrait avoir lieu en septembre ou octobre 2021. Les appels téléphoniques se feront à ce moment.

JEU DE PÉTANQUE :

Le terrain de pétanque a été utilisé tout au long de l'été et on continue encore les lundis après-midi de 13h30 à 15h30. Amenez vos amis, vos voisins, du plaisir on en a au terrain de pétanque.

COURS DE DANSE EN LIGNE

Les cours de danse en ligne reprendront en septembre prochain si les mesures sanitaires conviennent et que les danseurs ont tous reçu leur 2 doses de vaccins.

Au plaisir de se rencontrer à nouveau

Normande Cossette, présidente
418-362-2007



TISSAGE, COUTURE, TRICOT, CUISINE, ARTISANAT et CONFÉRENCES.

Un groupe dynamique, le Cercle de Fermières Les Genevoises, vous invite à sa première réunion mardi le 14 septembre 2021 à 19 h 30 au local situé au sous-sol de la Salle Léon-Simon, (à côté de l'Église) à Ste-Geneviève de Batiscan. Nous vous présenterons les activités de l'automne. Si notre programmation vous intéresse, il vous en coûtera 30 \$ pour être membre ce qui inclut un abonnement à la revue L'Actuelle, revue des Cercles de Fermières du Québec publiée 5 fois par année.

Les activités se déroulent le jour, le soir ou les fins de semaine. Ce n'est pas nécessaire d'être une fermière pour faire partie du cercle. Il faut avoir le goût d'apprendre et de transmettre notre patrimoine dans le plaisir et la bonne humeur.

Nous avons mis en place un protocole sanitaire en raison de la COVID-19, c'est en toute sécurité que vous pourrez vous présenter lors de notre première rencontre..

N'hésitez pas à communiquer avec nous, si des informations additionnelles, s'avèrent nécessaires.

Au plaisir de vous y rencontrer,

Le Comité local

Cercle de Fermières Les Genevoises

Claude Panneton, présidente, 418-362-2154

Lise Larocque, secrétaire, 819-692-5734
2500

lesgenevoises2019@hotmail.com

Suivez-nous sur Facebook : Cercle de Fermières Les Genevoises

Donna Doucette, trésorière, 819-269-8033

Diane Bergeron, responsable des Communications, 418-362-

RESSOURCES

DÉFENSE DE DROITS ET ORGANISMES SPÉCIALISÉS

- ☐ Actions communautaires et bénévoles de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
Tél. : 819 375-9856 poste 332
- ☐ Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) des Chenaux
Tél. : 819 840-3090
- ☐ Fondation d'aide aux aînés Juliette-M.-Dubois
Tél. : 819 840-3090
- ☐ Immeuble multiservice des Chenaux (IMDC)
Tél. : 819 840-3089
- ☐ Mouvement d'Action Solidaire des Sans-Emploi (MASSE) des Chenaux
Tél. : 819 840-3086
- ☐ Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA)
Tél. : 418 362-3202
- ☐ Service de Secrétariat Communautaire des Chenaux (SSCDC)
Tél. : 819 840-3089
- ☐ Soutien à domicile des Chenaux (SDDC)
Tél. : 418 362-3275
- ☐ Transport adapté et collectif (TAC) des Chenaux
Tél. : 819 840-0968

Découvrez nos membres, nos services, nos emplois
www.cdcdeschenaux.ca

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE/ SOCIAL/LOCAL/DURABLE/EMPLOYABILITÉ

- ☐ Les Éditions communautaires des Chenaux/
Le Bulletin des Chenaux
Tél. : 819 840-3091
- ☐ Carrefour jeunesse-emploi (CJE) Trois-Rivières/
MRC des Chenaux
Tél. : 418 362-3109
- ☐ Centre de recherche d'emploi de la Mauricie (CREM)
Tél. : 819 370-3660
- ☐ Société d'aide au développement des collectivités (SADC) Vallée de la Batiscan
Tél. : 418 328-4200
- ☐ Stratégie Carrière
Tél. : 819 373-1726

ENFANCE - JEUNESSE - FAMILLE

- ☐ Centre de la petite enfance (CPE) Flocons de rêve
Bureau coordonnateur
Tél. : 819 374-5151
- ☐ Centre de la petite enfance (CPE) Le Petit Champlain
Tél. : 819 295-3122
- ☐ Local action jeunes Notre-Dame-du-Mont-Carmel
Tél. : 819 537-7682
- ☐ Maison de la famille des Chenaux
Tél. : 418 325-2120

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

- ☐ Association des personnes vivant avec un handicap (ApeVAH) des Chenaux
Tél. : 819 840-3092
 - ☐ Centre d'action bénévole (CAB) de la Moraine inc.
Tél. : 418 328-8600
 - ☐ Centre d'action bénévole (CAB) des Riverains
Tél. : 418 325-3100
 - ☐ Centre de prévention suicide Accalmie
Tél. : 819 840-0549
 - ☐ CIUSSS MCQ
CLSC Sainte-Geneviève-de-Batiscan
Tél. : 418 362-2727
 - ☐ Fonds communautaire des Chenaux (FCDC)
Tél. : 819 840-3088
 - ☐ Le Traversier, Centre de jour et d'entraide en santé
Tél. : 819 371-2420
 - ☐ Maison de Transition de la Batiscan
Tél. : 418 328-4136
 - ☐ Proches Aidants des Chenaux
Tél. : 819 840-2030
- Office régionale d'habitation des Chenaux
Tél : 819 840-2830



Panier de Noël

Vous êtes une famille, un couple ou une personne seule ayant un faible revenu, le Centre d'action bénévole des Riverains vous offre la possibilité de recevoir un panier de denrées pour la période des Fêtes.

Faites votre demande en complétant le formulaire disponible sur notre site au www.cabdesriverains.org et à nos bureaux du **6 octobre au 12 novembre inclusivement**. Aucune demande ne sera acceptée après cette période. Une contribution minime pourrait vous être demandée.

Pour plus d'informations, communiquez avec nous!



Le bénévolat, gagnant sur toute la ligne!

Vous aimez conduire? La cuisine vous passionne? Vous appréciez le contact humain? Vous avez une grande capacité d'écoute? Le simple fait de rendre service vous rend heureux? Sachez qu'offrir de votre temps aide profondément les gens et procure aussi un grand sentiment d'accomplissement.

Appelez-nous ou venez nous rencontrer à nos bureaux! Avec vous, nous regarderons les opportunités de bénévolat qui sont offertes et nous trouverons celle qui vous convient.

Le bénévolat est un geste gratuit et de nombreux avantages s'y rattachent.

Venez vivre l'expérience! Nous avons besoin de vous! Devenez bénévole!



Pour les 65 ans et plus!

Le programme informatisé **PAIR** effectue des appels de sécurité et/ou médicaments tous les jours, à une heure déterminée.

GRATUIT

Contactez-nous! Référez-nous!

Accompagnement-transport



Vous devez vous rendre à un rendez-vous médical! Vous avez besoin d'être accompagné et vous n'avez personne dans votre entourage sur qui compter!

Le Centre d'action bénévole des Riverains vous offre un service d'accompagnement-transport sécuritaire selon les normes de la Santé publique.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations!

**RESPECTEZ LE CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR UNE RENTRÉE SÉCURITAIRE**

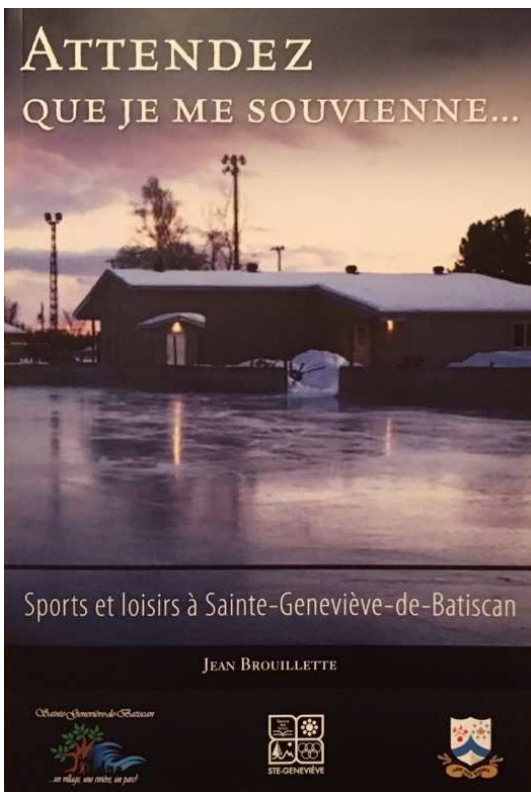
Au cours des prochains jours, partout en province, des centaines de milliers d'élèves reprendront la route vers leurs établissements scolaires. Par conséquent, la présence d'autobus d'écoliers, de piétons, de cyclistes et de brigadiers amènera une augmentation de l'achalandage du réseau routier. Tous les usagers de la route devront redoubler de prudence afin d'assurer la sécurité de tous.

Sécurité routière : quelles sont les règles?

- Respectez les limites de vitesse affichées. Dans une zone scolaire, du lundi au vendredi et du mois de septembre au mois de juin, la limite de vitesse ne peut excéder 50 km/h entre 7 h et 17 h. (à moins que la vitesse affichée soit de 30 km/h pour la zone scolaire). Dans les deux cas, l'amende sera doublée si l'infraction est commise à l'intérieur de la période précisée.
- Le conducteur d'un véhicule routier ou un cycliste qui approche d'un autobus ou minibus affecté au transport d'écoliers dont les feux rouges intermittents sont en marche ou lorsqu'il est fait usage de son signal d'arrêt obligatoire doit s'immobiliser à plus de cinq mètres de l'autobus ou du minibus. De plus, il ne peut le croiser ou le dépasser que lorsque les feux rouges intermittents sont éteints et le signal d'arrêt obligatoire fermé. Aussi, il doit s'assurer qu'il peut le faire sans danger. Le nombre de points d'incapacité attribuables à cette infraction est de neuf.
- Lorsque la circulation est dirigée par un agent de la paix, un brigadier scolaire ou un signaleur chargé de diriger la circulation lors de travaux, toute personne doit, malgré une signalisation contraire, obéir à leurs ordres et signaux.

Rappelons également l'importance du respect de la signalisation aux abords des écoles, particulièrement les zones réservées aux autobus, les zones où le stationnement est interdit et les zones de débarcadère. Plusieurs parents déposent leur enfant à l'école; ceux-ci doivent s'assurer de le faire en un endroit sécuritaire et éviter les manœuvres imprudentes telles que le stationnement en double et les virages en « U ».

Service des communications et de la prévention 819 379-7195



Vous avez réservé votre copie? Celle-ci vous attend!

Lancement du livre *Attendez que je me souviennne... Sports et loisirs à Ste-Geneviève-de-Batiscan* de l'auteur Jean Brouillette

Le mardi 24 août à compter de 18h30 à l'accueil de l'église

En vente sur place!



PROGRAMMATION DE AOÛT 2021

Café-jasette : De 13h15 à 15 h vous êtes invités à vous joindre à nous pour un après-midi de détente et de plaisir à discuter et partager entre aidants. Vous aurez la chance d'échanger sur plusieurs sujets et de faire de belles rencontres.

St-Luc-de-Vincennes



Sainte-Thècle

Les mardis 3, 10, 17, 24 et 31 août 2021

Les jeudis 5, 12, 19 et 26 août 2021

SPÉCIAL ÉTÉ : Lors des divers cafés-jasettes de l'été, obtenez un breuvage ou une surprise glacée **GRATUITEMENT!**

LOIN DES YEUX PRÈS DU COEUR

Groupe de soutien et d'échange pour les proches de personnes hébergées.

7 thèmes seront abordés:

1. Mon histoire
2. Mon proche et moi
3. Ma relation avec le personnel
4. Lorsque les émotions s'en mêlent...
5. La grande réorganisation
6. Les deuils et moi
7. Mon réseau de soutien

Les rencontres ont lieu :

30 août

8-13-20-27 septembre

et les 4-12 octobre 2021 dès 13h15

à Sainte-Thècle

Places limitées

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS

Il est **OBLIGATOIRE** de s'inscrire ! 819 840-0457 (St-Luc) ou 418 289-1390 (Ste-Thècle)



ASSOCIATION
des **PERSONNES AIDANTES**
de la **VALLÉE-DE-LA-BATISCAN**

Prendre soin
de **SOI**
tout en prenant soin
de **L'AUTRE!**

COORDONNÉES : 301, rue St-Jacques, local 207, Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0 ☎ 418 289-1390 / Sans frais : 1 855 284-1390

POINT DE SERVICE : 660, rue Principale, local 1, St-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0 ☎ 819 840-0457

info@aidantsvalleebatiscan.org 🌐 www.aidantsvalleebatiscan.org

SERVICES OFFERTS

Formations
Conférences
Écoute
Café-jasette
Référence et information
Activités diverses
Répit à domicile



COLLECTE D'INFORMATION
ANONYMES



CISAILLE 2021

PROGRAMME DE LUTTE À LA PRODUCTION ET AU TRAFIC DE CANNABIS

CONTACTEZ: AGENT WILLIAM TURCOTTE 12653

POSTE DE LA MRC DES CHENAUX: (418)-325-2272



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				
	Pétanque					



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4 En 1917, le conseil municipal décide de faire graveler le rang Sud, première route à être gravellée à Ste-Geneviève-..
5	6	7 Conseil Municipal	8	9	10	11
	Pétanque					
12	13 En 1912, naissance à Ste-Geneviève de l'écrivain Clément Marchand. La bibliothèque porte son nom.	14	15	16	17	18
	Pétanque					
19 En 1935, le Cercle des fermières de Ste-Geneviève existait déjà. Elles organisent une journée d'exposition avec un concours d'amateurs.	20 Fondation de Ste-Geneviève En 1721, entrée en vigueur du règlement des districts de la Nouvelle-France, érigeant Ste-Geneviève en mission.	21	22	23	24	25
	Pétanque					
26	27	28	29	30		
	Pétanque					

Saviez-vous que...

En 1830 et 1930, un million de Québécois émigrèrent aux États-Unis. À titre d'exemple, les usines étatsuniennes et le rêve américain ont attiré quelques 350 Geneviévois de 1880 à 1892 seulement, alors que la population comptait 1985 habitants. Quels-uns sont revenus, dont mon arrière-grand-père Pitro Normandin qui s'était marié avec Exilda Archambault. Société historique de Sainte-Geneviève-de-Batiscan/René Beaudoin



Tout le territoire sauf :

Cueillette des ordures ménagères du 360 au 420 rang Côté Sud seulement

Séance du conseil

Cueillette des ordures ménagères du 432 au 541 rang Rivière-à-la-Lime seulement

Récupération



Cours de danse



Programme Pied (9h 00 à 12 h 00)



Bibliothèque (mercredi de 18 h 30 à 20 h 30)



Dimanche 10 h 45



Pleine Lune